

**MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU RESEAU OPERATIONNEL POUR LE SUIVI DES ECHOUAGES DE CETACES  
SUR LE LITTORAL ALGERIEN**

**RAPPORT D'AVANCEMENT**

**MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU RESEAU OPERATIONNEL POUR LE SUIVI DES ECHOUAGES DE CETACES SUR LE  
LITTORAL ALGERIEN  
RAPPORT D'AVANCEMENT**

**- Le contexte du projet ;**

Le suivi des échouages de cétacés permet l'amélioration des connaissances sur les différentes espèces et les causes de leurs échouages. Depuis plusieurs années, différentes institutions algériennes s'efforcent à collecter des données lors d'évènements d'échouages mais l'information récupérée n'est pas toujours complète et certaines zones sont mieux couvertes que d'autres.

Un réseau opérationnel formellement reconnu, est entrain être mis en place à travers la collaboration entre l'ensemble parties prenantes: chercheurs (CNRDPA, universités), Administrations (DPA, DEW, CNL), collectivités locales, services chargées de la surveillance et sécurité du littoral (Gardes côte, Gendarmerie, police, Protection civile), et société civile ; afin de mieux organiser la collecte et la bancarisation de données de manière standardisée et de la centraliser en mutualisant les efforts nationaux. Ce projet coordonné par le CNRDPA est financièrement soutenu par le Fonds additionnel de conservation (FAC) de l'ACCOBAMS.

**- Les activités mises en œuvre, difficultés rencontrées et mesures prises pour dépasser les problèmes**

La mise en œuvre de l'ensemble des huit activités prévues dans le cadre du projet pour une période de 18 mois dépend de celle des trois premières qui devaient être réalisées au premier trimestre de 2021.

**Activité 1.1.1** Renforcement des capacités notamment pour les nécropsies et les prélèvements de tissus

Il était prévu qu'un expert international assisté par les spécialistes nationaux, ayant une expérience dans la réalisation des nécropsies, dispensent une formation sur la mise en place du réseau de suivi des échouages, et la réalisation des nécropsies (pour les biologistes et vétérinaires). Mais cette activité n'a pu être mise en œuvre à cause des restrictions liées à la Pandémie du COVID 19.

Cependant trois scientifiques algériens ont bénéficié des formations organisées par le secrétariat de l'ACCOBAMS sur « Les meilleures pratiques en matière d'enquête post-mortem sur les cétacés et d'échantillonnage des tissus résultant du processus d'harmonisation de l'ACCOBAMS et de l'ASCOBANS ».

**Activité 1.1.2** Sensibilisation et information des différentes parties prenantes : scientifiques des différentes stations littorales du CNRDPA (El Kala, Skikda, Bejaia, Bou Ismail, Beni Saf), Directions de Wilaya de la pêche et des ressources, des chercheurs universitaires, Directions de l'environnement et différentes instances chargées du littoral et de la société civile.)

Dans l'objectif de l'implication et collaboration de toutes les parties prenantes, à partir de mars 2021 des réunions en lignes ont été organisées pour la présentation du projet aux parties prenantes : chercheurs (CNRDPA, universités), Administrations (DPRH, DEW, CNL), Collectivités locales, services chargées de la surveillance et sécurité du littoral (Gardes côte, Gendarmerie, police, Protection civile), et société civile.

Une présentation du projet a été programmée lors d'une formation sur le suivi des échouages, organisée le 12 et 13 octobre 2022 par le WWF, le parc National du Gouraya (PNG) et le Parc National de Taza (PNT), dans le cadre du projet COGITO dans l'objectif d'initier les gestionnaires des AMPs en Algérie et leurs partenaires pour intervenir lors d'évènements d'échouages et construire un réseau de personnes formées.

Des fiches standards de collecte de données ainsi que des fiches d'identification des espèces sont en cours de finalisation et seront adoptées par parties prenantes après avoir être validées en commun accord.

**Activité 2.1.1** Officialisation du réseau national, en définissant l'organisation et le mode d'intervention des différentes personnes et instances impliquées.

Cette activité est nécessaire pour la mise en place d'un réseau d'alerte coordonné et opérationnel pour le recensement et la collecte de données sur les échouages, n'a pas encore put être mise en œuvre.

- **Les difficultés rencontrées et les mesures prises pour dépasser les problèmes ;**

Les difficultés rencontrées sont essentiellement liées à la pandémie de COVID 19 et à la disponibilité des différentes parties prenantes. L'amélioration de la situation sanitaire devrait permettre l'avancement du projet.

- **Le programme de travail pour la période suivante**

Durant les prochains mois un grand travail de sensibilisation et de concertation devra être réalisé pour organiser et définir le mode et le moment d'intervention des différentes personnes et instances impliquées. Le réseau devra être structuré et avoir un ancrage réglementaire (Décision officielle).

La formation sur les méthodes de nécropsie et de prélèvements de tissus devra être organisée au plus tôt, afin d'entamer le travail sur le terrain qui consistera en l'identification taxonomique, la collecte de données biométriques et la réalisation d'un maximum de nécropsies permettant de procéder à des examens macroscopiques pouvant expliquer les raisons des différents échouages.

Des prélèvements de tissus pourront être réalisés et correctement conservés car même s'il ne sera pas évident de réaliser tout de suite des analyses toxicologiques, histologiques et/ou génétiques (exp : DNA barcoding nécessaire à l'identification des individus dégradés), une banque de tissus et d'ADN pourra être mise en place afin de conserver l'information.

L'ensemble des données collectées sera reporté dans une base de données centralisée sous Excel qui sera intégrée à une geodatabase sous Q-Gis. Des analyses et interprétations pourront être effectuées sur les données annuelles.